

**Mardi 7 mars 2023
à 18 h 00**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal :
 - 3.1.1 Du 12 décembre 2022
 - 3.1.2 Du 17 janvier 2023 (séance extraordinaire)
 - 3.1.3 Du 08 février 2023 (séance extraordinaire)
 - 3.2 Suivi au procès-verbal :
 - 3.2.1 Du 12 décembre 2022
 - 3.2.2 Du 17 janvier 2023 (séance extraordinaire)
 - 3.2.3 Du 08 février 2023 (séance extraordinaire)
4. Rapport budgétaire
5. Attestation des montants reçus (adoption)
6. Critères de sélection d'une direction d'école (consultation)
7. Prévision d'effectifs 2023-2024: nombre d'élèves et organisation scolaire (consultation)
8. Informations et correspondance
 - 8.1 Direction
 - 8.2 Présidente
 - 8.3 Déléguée au comité de parents
 - 8.4 Enseignant(e)s
 - 8.5 Service de garde
 - 8.6 Représentants de la communauté
 - 8.7 O.P.P.
9. Varia
 - 9.1 Portes ouvertes
10. Questions du public
11. Date et heure de la prochaine rencontre : le mardi 9 mai 2023 à 18h00
12. Levée de l'assemblée

Marjorie Matte-Despatis, présidente *Anne-Josée Lemieux*, directrice

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.